



Fédération **A**utonome de la Fonction Publique

La **FA-FP** ne participera pas au Conseil Commun de la Fonction Publique du 20 janvier 2020

La **F**édération **A**utonome de la **F**onction **P**ublique (**FA-FP**) a décidé de ne pas participer à la séance plénière du Conseil Commun de la Fonction Publique, convoquée le 20 janvier prochain pour examiner les deux projets de loi en lien avec la création de la Retraite Universelle.

C'est conforme à ses valeurs que la **FA-FP** a pris cette décision.

L'absence de dialogue social et le manque de temps imparti ne sont pas conformes à la vision de la **FA-FP** pour préparer une réforme engageant l'avenir de millions de français et d'agents publics.

Pour la **FA-FP**, le dialogue social doit impérativement passer par une prise en compte réelle des spécificités des trois versants de la Fonction publique et de leurs agents.

De retraite « universelle » ce projet n'en a que le nom, le retrait de l'âge pivot n'en est pas un, le recours aux ordonnances est la seule règle, les réunions en bilatérales ne sont que des monologues ne laissant que peu de place à l'écoute, sans possibilité d'être entendu.....

Est-ce cela la vision du dialogue social pour ce gouvernement ? La **FA-FP**, fidèle à ses principes ne cautionnera pas la destruction du droit social.

La **FA-FP** profondément attachée à la solidarité, récuse la division entre générations et catégories professionnelles.

La **FA-FP** participera à toutes les discussions où il sera question :

- de la catégorie active et son actualisation
- de la spécificité de chaque versant
- d'augmentations générales de salaire
- de créations d'emplois statutaires
- de plan de titularisation des contractuels



FA-FP

96 rue Blanche
75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

Courriel : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

A la FA un autre syndicalisme est possible !

- de la défense des missions publiques et donc de l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.

La FA-FP s'impliquera dans tous les espaces de dialogue et dans les différentes actions menées en intersyndicale, dans le but d'obtenir des droits à pension permettant à toutes celles et ceux qui assurent des missions de service public, d'envisager leurs retraites dans des conditions décentes.

Contact presse : Pascal KESSLER
Président de la FA-FP
Tel : 06.81.01.38.51